

PLAN NATIONAL D'ACTIONS EN FAVEUR DE QUATRE TAXONS DE SAXIFRAGES RUPESTRES

Présentation du PNA et des différents taxons





CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES INVERTÉBRÉS

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL BASSIN PARISIEN
MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

Conservatoire botanique Alsace-Lorraine

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITÉ ET DES NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT ET LA NATURE
Liberté
Égalité
Fraternité

QU'EST-CE QU'UN PLAN NATIONAL D'ACTIONS ?

Un plan national d'actions (PNA) est un outil stratégique opérationnel dont l'objectif principal est d'assurer la conservation ou la restauration d'espèces menacées. Cet outil est mis en place lorsque les dispositifs réglementaires de protection sont jugés insuffisants pour assurer le maintien ou le rétablissement d'un état de conservation favorable. D'une durée de cinq ou dix ans, un PNA nécessite la mobilisation de divers partenaires, ainsi que la définition et la mise en œuvre de plusieurs actions visant à répondre aux objectifs de conservation fixés. Pour chaque PNA, un document détaillant les objectifs et actions est rédigé.

QUELQUES EXEMPLES D'AUTRES PNA EN COURS

Plusieurs plantes bénéficient déjà de plans nationaux d'actions en France. C'est le cas de la saxifrage œil-de-bouc (*Saxifraga hirculus*), dont le PNA (2021-2027) est également piloté par le CBNBFC-ORI, du panicaut vivipare (*Eryngium viviparum*), dont le PNA (2022-2031) est mené par le CBN de Brest, ou encore des espèces et communautés inféodées aux moissons, vignes et vergers, dont le PNA (2024-2033) est piloté par le CBN Pyrénées et Midi-Pyrénées.

Photos de couverture :

Saxifrage de Gizia (*Saxifraga giziana* Mouly & Ferrez) et saxifrage musquée (*Saxifraga moschata* Wulfen) de Thibault Cuenot.

Saxifrage de Sponheim (*Saxifraga rosacea* subsp. *sponhemica* (C.C.Gmel.) D.A.Webb) de Brendan Greffier.

Date de publication : Novembre 2026

Mise en page : Mélitine Fouché (CBNBFC-ORI)

Référence bibliographique :

Tardy R., Vuillemenot M., Nguefack J. & Saint-Val M., 2026. *Plan national d'actions en faveur de quatre taxons de saxifrages rupestres - Présentation du PNA et des différents taxons*. Conservatoire botanique national de Bourgogne-Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, Conservatoire botanique d'Alsace-Lorraine, 12 p.

POURQUOI UN PNA EN FAVEUR DES SAXIFRAGES RUPESTRES ?



Saxifrage de Sponheim - T. Cuenot

Les saxifrages rupestres sont des plantes des milieux rocheux, présentes sur les falaises, les corniches et les éboulis, reconnaissables à leur port en coussin formé de rosettes de feuilles, ainsi qu'à leurs délicates fleurs blanches.

Le PNA se concentre sur quatre taxons (deux espèces et deux sous-espèces) de saxifrages rupestres :

- la **saxifrage de Gizia** (*Saxifraga giziana* Mouly & Ferrez) ;
- la **saxifrage musquée** (*Saxifraga moschata* Wulfen) ;
- la **saxifrage en rosace** (*Saxifraga rosacea* subsp. *rosacea* Moench) ;
- la **saxifrage de Sponheim** (*Saxifraga rosacea* subsp. *sponhemica* (C.C.Gmel.) D.A.Webb).

Parmi ces quatre taxons, trois sont soumis à un haut risque d'extinction en France, où ils ne subsistent que dans quelques stations très localisées. Le quatrième taxon (*Saxifraga moschata*) est, quant à lui, très menacé en Franche-Comté, où une seule population est connue, très isolée des autres populations nationales.

Face à cette situation préoccupante, il apparaît essentiel de mettre en œuvre une stratégie de conservation à long terme, visant à la fois à améliorer les connaissances sur ces plantes et à assurer leur maintien durable dans les paysages français.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES POPULATIONS CONCERNÉES PAR LE PNA SAXIFRAGES RUPESTRES

Les populations étudiées dans le cadre du PNA saxifrages rupestres sont localisées dans le quart nord-est de la France. Elles sont réparties dans les départements suivants : Ardennes (deux populations de *Saxifraga rosacea* subsp. *sponhemica*), Doubs (une population de *Saxifraga moschata*), Haut-Rhin (trois populations de *Saxifraga rosacea* subsp. *rosacea*), Moselle (une population de *Saxifraga rosacea* subsp. *rosacea*) et Jura (une population de *Saxifraga giziana*, trois populations de *Saxifraga rosacea* subsp. *rosacea* et quatre populations de *Saxifraga rosacea* subsp. *sponhemica*).

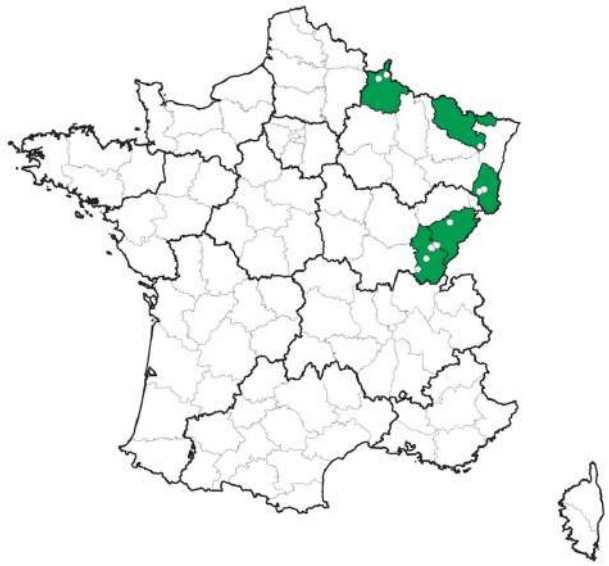

Secteurs d'intervention concernés par le PNA saxifrages rupestres

LES OBJECTIFS DU PNA SAXIFRAGES RUPESTRES

Ce PNA en faveur des saxifrages rupestres est coordonné par la DREAL Bourgogne-Franche-Comté et porté par le Conservatoire botanique national de Bourgogne-Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés (CBNBFC-ORI), en collaboration avec le Conservatoire botanique national du Bassin parisien – Muséum national d'Histoire naturelle (CBNBP-MNHN) et le Conservatoire botanique Alsace-Lorraine (CBAL). D'une durée de cinq ans (2026-2030), il vise à approfondir les connaissances sur la biologie, les exigences écologiques et les spécificités génétiques des populations de ces saxifrages, tout en identifiant précisément les menaces qui pèsent sur elles. Ces acquis permettront ensuite de mettre en œuvre des actions de conservation concrètes destinées à garantir la pérennité de ces taxons à long terme.

LES ACTIONS MISES EN PLACE DANS LE CADRE DU PNA SAXIFRAGES RUPESTRES

Au cours du PNA, plusieurs actions seront menées par les CBN en collaboration avec divers partenaires techniques : élaboration de protocoles de suivi, suivis des populations, étude des conditions microclimatiques de leurs habitats, analyses génétiques, récoltes de graines, tests de restauration de stations dégradées et expérimentations de renforcement de populations. Une attention particulière sera également portée à la sensibilisation du public et des acteurs locaux, afin de mieux faire connaître ces taxons rares et les enjeux liés à leur conservation.



Récolte de graines - C. Mittler

Par cette démarche collective, les CBN et les partenaires du PNA souhaitent offrir aux saxifrages rupestres les meilleures conditions pour se maintenir durablement sur le territoire national et transmettre ce patrimoine végétal remarquable aux générations futures.

LES DIX ACTIONS DU PNA

- **Action n°1 : Protection réglementaire des taxons** - Inscrire *Saxifraga rosacea* subsp. *rosacea*, *Saxifraga rosacea* subsp. *sponhemica* et *Saxifraga giziana* sur la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain, et *Saxifraga moschata* sur la liste des espèces végétales protégées en Bourgogne-Franche-Comté.
- **Action n°2 : Animer le PNA** - Structurer et animer un réseau d'acteurs, afin de mettre en œuvre les différentes actions du PNA et d'en atteindre les objectifs.
- **Action n°3 : Élaborer des protocoles de suivi** - Élaborer et rédiger un protocole de suivi décliné et adapté à chaque population.
- **Action n°4 : Réaliser le suivi des populations** - Réaliser le suivi des populations en mettant en œuvre les protocoles de suivi définis à l'action n°3.
- **Action n°5 : Étudier le microclimat des stations** - Acquérir des connaissances sur le microclimat favorable aux taxons et suivre son évolution dans le temps.
- **Action n°6 : Étudier la résistance au stress et la variabilité génétique des populations** - Mettre en place une étude génétique sur la population de *Saxifraga moschata* pour mieux caractériser son originalité par rapport aux populations de la Haute chaîne jurassienne et étudier la résistance au stress des différentes populations dans un contexte de changements globaux.
- **Action n°7 : Maîtriser la conservation *ex situ*** - Développer et assurer la conservation des taxons en banque de graines au sein de chaque CBN, et cultiver des plants en jardin botanique.
- **Action n°8 : Communiquer sur le PNA** - Communiquer auprès du grand public et des partenaires des CBN sur les objectifs du plan et les actions mises en œuvre pour leur réalisation.
- **Action n°9 : Restaurer et préserver les stations** - Cibler les actions à mettre en place pour restaurer des conditions favorables aux taxons sur les stations dégradées dans un contexte de changements globaux.
- **Action n°10 : Renforcer des populations** - Tester plusieurs méthodes de renforcement sur quelques stations, afin d'étudier leur mise en œuvre et obtenir des premiers résultats.





LA SAXIFRAGE DE GIZIA

Saxifraga giziana Mouly & Ferrez





T. Cuenot

DESCRIPTION

Cette plante de petite taille forme des coussins denses de couleur vert cendré. Chaque coussin est composé d'une à plusieurs rosettes de feuilles, lesquelles sont divisées en trois à cinq lobes et couvertes de poils glanduleux.
Les tiges, fragiles et cassantes, mesurent trois à dix centimètres de hauteur et portent quelques petites feuilles également divisées. Elles se terminent par une inflorescence composée de trois à douze fleurs blanchâtres. Les graines, minuscules et très nombreuses, sont contenues dans des capsules.



R. Tardy

Coussin de saxifrage de Gizia

UNE RÉPARTITION ET UNE ÉCOLOGIE PARTICULIÈRE

Cette espèce se rencontre à environ 430 m d'altitude, sur les parois et les corniches calcaires surplombant la reculée de Gizia, dans le Jura. Pour se développer, cette saxifrage est dépendante de conditions écologiques particulières. Elle affectionne les expositions nord, qui favorisent le maintien de conditions fraîches, tout en bénéficiant d'une luminosité suffisante pour assurer sa floraison.



T. Cuenot

Fleurs de saxifrage de Gizia

STRATÉGIE DE REPRODUCTION

Cette saxifrage fleurit entre fin avril et début mai. Après pollinisation des fleurs par les insectes, les graines se développent au sein de capsules qui, à maturité, s'ouvrent et libèrent les graines. Elles peuvent être disséminées par le vent ou par gravité. L'implantation de nouveaux individus reste cependant limitée en raison d'un nombre restreint de micro-habitats favorables à la germination des graines et à l'établissement des plantules.

Une reproduction végétative est également possible. Elle s'effectue lorsqu'une rosette se détache du coussin principal et s'établit indépendamment, donnant ainsi naissance à un nouvel individu génétiquement identique à la plante d'origine.

UNE ESPÈCE EN DANGER

Cette saxifrage est en danger critique d'extinction (CR) en France et en Franche-Comté. Ce statut, désigné par les listes rouges nationale et régionale (évaluant le degré de risque de disparition des espèces), constitue le dernier niveau de risque avant qu'une espèce soit considérée comme disparue. La saxifrage de Gizia est par conséquent exposée à un risque d'extinction imminent.

Cette espèce, extrêmement rare, est notamment menacée par l'évolution naturelle de la végétation. À l'époque de sa découverte, les corniches de Gizia étaient quasiment dépourvues d'arbres, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. La progression du boisement

entraîne une augmentation de l'ombrage sur certaines parties de la paroi, susceptible de réduire progressivement la luminosité disponible et, par conséquent, d'affecter la floraison de la saxifrage. Toutefois, en période de sécheresse, cet ombrage peut également avoir un effet favorable sur les coussins de saxifrage en limitant leur dessèchement. La gestion de la végétation doit ainsi rechercher un équilibre entre le maintien d'un éclairement suffisant pour la floraison et la limitation du stress hydrique auquel les plantes peuvent être soumises. Le piétinement excessif des corniches et de la végétation par les chamois constitue également une menace pour la saxifrage de Gizia.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La saxifrage de Gizia est une espèce endémique : cela signifie que sa présence naturelle est restreinte à une zone géographique délimitée. Dans le cas de la saxifrage de Gizia, cette zone géographique est limitée à la reculée de Gizia, dans le Jura. À l'échelle mondiale, cette espèce n'est donc connue à l'état naturel que sur ce territoire, au sein de la commune de Gizia.

UNE PROTECTION À L'ÉCHELLE NATIONALE

Malgré la rareté de l'espèce et les menaces qui pèsent sur elle, la saxifrage de Gizia ne bénéficie actuellement d'aucun statut de protection. La mise en œuvre de ce PNA doit permettre d'inscrire *Saxifraga giziana* sur la liste des espèces végétales protégées en France. Ce statut de protection nationale se justifie par le degré élevé de menace de l'espèce à l'échelle du territoire métropolitain. Cette inscription doit contribuer à prévenir la disparition de l'espèce, en interdisant notamment la cueillette et la destruction d'individus.

DANS LES COULISSES

Cette plante étant dépendante des parois et des corniches calcaires, elle se développe sur des milieux fragiles, protégés par un arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) en faveur de la faune et de la flore protégées. Pour réaliser le suivi de la population et assurer la récolte de graines, des précautions particulières sont prises. Le suivi est effectué aux jumelles depuis le haut de la corniche, afin de limiter les interventions sur les parois et de réduire le dérangement des oiseaux rupestres, notamment durant leur période de reproduction. La pratique de l'escalade est uniquement exercée pour la récolte de graines, après le 15 juin, à l'issue de la période d'interdiction prévue par l'arrêté préfectoral.



H. Bourque

Suivi de la saxifrage de Gizia aux jumelles

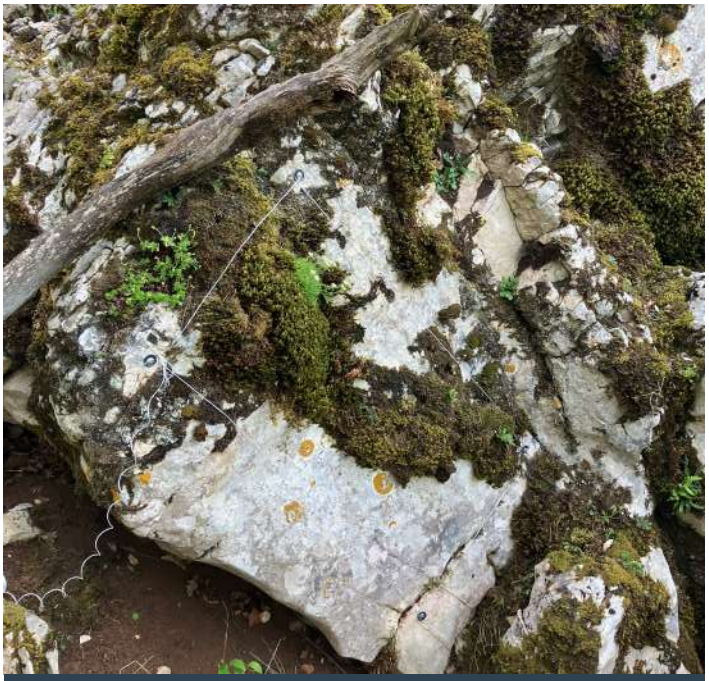

R. Tardy

Suivi de la végétation dans laquelle se développe la saxifrage de Gizia

EN CHIFFRES

Découverte en **1848**

Une station **unique au monde**

Environ **200 individus** visibles depuis la corniche, sur près de 400 m de linéaire



Carte de présence de la saxifrage de Gizia en France





LA SAXIFRAGE MUSQUÉE

Saxifraga moschata Wulfen





T. Cuenot

DESCRIPTION

Cette plante de petite taille forme des coussins denses de couleur vert. Chaque coussin est composé d'une à plusieurs rosettes de feuilles, lesquelles sont entières ou divisées en trois à cinq lobes et couvertes de poils glanduleux. Les tiges mesurent trois à dix centimètres de hauteur et portent quelques petites feuilles également divisées. Elles se terminent par une inflorescence composée de trois à douze fleurs blanc-jaunâtre. Les graines, minuscules et très nombreuses, sont contenues dans des capsules.

UNE RÉPARTITION ET UNE ÉCOLOGIE PARTICULIÈRE

Cette saxifrage est présente dans de nombreux pays européens. Elle se rencontre en France entre 1 600 et 3 200 m d'altitude, généralement sur les rochers, dans les éboulis et les pelouses rocailleuses. Elle s'observe fréquemment dans les Alpes et les Pyrénées, et plus rarement dans le massif Jurassien. En Franche-Comté, cette espèce n'est présente que dans une unique station, située à environ 560 m d'altitude. Elle se développe sur des parois calcaires, fraîches et humides, en contexte majoritairement forestier. Ces conditions écologiques particulières constituent un micro-refuge permettant à cette espèce à affinité alpine de se maintenir à une altitude exceptionnellement basse par rapport à son aire de répartition habituelle.

STRATÉGIE DE REPRODUCTION

Cette saxifrage fleurit entre fin avril et début mai. Après pollinisation des fleurs par les insectes, les graines se développent au sein de capsules qui, à maturité, s'ouvrent et libèrent les graines. Elles peuvent être disséminées par le vent ou par gravité. L'implantation de nouveaux individus reste cependant limitée en raison d'un nombre restreint de micro-habitats favorables à la germination des graines et à l'établissement de plantules. Une reproduction végétative est également possible. Elle s'effectue lorsqu'une rosette se détache du coussin principal et s'établit indépendamment, donnant ainsi naissance à un nouvel individu génétiquement identique à la plante d'origine.



Fleurs de saxifrage musquée

T. Cuenot

UNE ESPÈCE EN DANGER

La saxifrage musquée n'est pas menacée à l'échelle nationale, où elle est classée en préoccupation mineure (LC), notamment en raison d'importantes populations dans les Alpes et les Pyrénées. En Franche-Comté, en revanche, cette saxifrage, connue dans une seule station, est classée en danger critique d'extinction (CR). Ce statut, désigné par les listes rouges (évaluant le degré de risque de disparition des espèces), constitue le dernier niveau de risque avant qu'une espèce soit considérée comme disparue. La saxifrage musquée est par conséquent exposée à un risque d'extinction imminent sur le territoire franc-comtois.

Cette espèce est menacée par l'évolution naturelle de la végétation. La progression du boisement entraîne une augmentation de l'ombrage sur certaines parties de la paroi, susceptible de réduire progressivement la luminosité disponible et, par conséquent, d'affecter la floraison de la saxifrage. Toutefois, en période de sécheresse, cet ombrage peut également avoir un effet favorable sur les coussins de saxifrage en limitant leur dessèchement. La gestion de la végétation doit ainsi rechercher un équilibre entre le maintien d'un éclairement suffisant pour la floraison et la limitation du stress hydrique auquel les plantes peuvent être soumises. Le piétinement excessif des corniches et de la végétation par les chamois constitue également une menace pour la saxifrage musquée.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Saxifraga moschata a fait l'objet d'une étude génétique, dont les résultats ont mis en évidence des similarités avec *Saxifraga giziana*, endémique du Jura. La population de saxifrage musquée du Doubs possède des caractéristiques génétiques apparentées à la saxifrage de Gizia et inversement. Cette particularité, associée à l'isolement géographique de la station du Doubs et à sa localisation à une altitude nettement inférieure à celle des autres populations connues, confère à cette population un caractère particulièrement atypique et en fait un enjeu d'intérêt pour la conservation.

UNE PROTECTION À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

Malgré la rareté de l'espèce et les menaces qui pèsent sur elle, la saxifrage musquée ne bénéficie actuellement d'aucun statut de protection en Franche-Comté. La mise en œuvre de ce PNA doit permettre de l'inscrire sur la liste des espèces végétales protégées en Bourgogne-Franche-Comté. Ce statut de protection doit contribuer à prévenir la disparition de l'espèce, en interdisant notamment la cueillette et la destruction d'individus.

DANS LES COULISSES

Cette plante étant liée aux parois calcaires, elle se développe sur des milieux fragiles, protégés par un arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) en faveur de la faune et de la flore protégées. Pour réaliser le suivi de la population et assurer la récolte de graines, des précautions particulières sont prises. Le suivi est effectué à longue-vue depuis un point d'observation éloigné des parois, afin de limiter les interventions sur les parois et de réduire le dérangement des oiseaux rupestres, notamment durant leur période de reproduction. La pratique de l'escalade est uniquement exercée pour la récolte de graines, après le 15 juin, à l'issue de la période d'interdiction prévue par l'arrêté préfectoral.



Carte de présence de la saxifrage musquée en France



Inflorescences de saxifrage musquée

T. Cuenot

EN CHIFFRES

Découverte en **1995**

Une unique station **en Franche-Comté**

Environ **200 individus** disséminés sur les parois et les corniches de deux rochers



Suivi de la saxifrage musquée à la longue-vue

M. Bihan





LA SAXIFRAGE EN ROSACE

Saxifraga rosacea subsp. *rosacea* Moench





T. Cuenot

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES INVERTÉBRÉS

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL BASSIN PARISIEN
MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

Conservatoire botanique Alsace-Lorraine

DESCRIPTION

PNA

Cette plante de petite taille forme des coussins plus ou moins denses de couleur vert. Chaque coussin est composé d'une à plusieurs rosettes de feuilles, lesquelles sont divisées en cinq lobes et bordées de longs poils.
Les tiges, comportant quelques petites feuilles, se terminent par une inflorescence composée de deux à six fleurs blanc pur. Les graines, minuscules et très nombreuses, sont contenues dans des capsules.

UNE RÉPARTITION ET UNE ÉCOLOGIE PARTICULIÈRE

Cette saxifrage se cantonne à l'Europe centrale et nord-atlantique. En France, elle n'est connue que dans le Haut-Rhin, le Jura et la Moselle, entre 350 et 940 m d'altitude. Dans le Jura, cette plante se développe sur des parois et dans des éboulis calcaires, tandis que dans le Haut-Rhin et la Moselle, elle occupe des barres rocheuses, des éboulis et des parois siliceuses. Les habitats occupés par la saxifrage en rosace présentent des conditions microclimatiques particulières, caractérisées notamment par des températures relativement fraîches et une humidité élevée. L'espèce *Saxifraga rosacea* au sens large est considérée comme une relique glaciaire : les populations actuellement observées correspondent à des stations résiduelles de son ancienne aire de répartition, qui était plus étendue durant les périodes glaciaires.

STRATÉGIE DE REPRODUCTION

Cette saxifrage fleurit entre mai et juin, avec une floraison plus tardive dans le massif des Vosges. Après pollinisation des fleurs par les insectes, les graines se développent au sein de capsules qui, à maturité, s'ouvrent et libèrent les graines. Elles peuvent être disséminées par le vent ou par gravité. L'implantation de nouveaux individus reste cependant limitée en raison d'un nombre restreint de micro-habitats favorables à la germination des graines et à l'établissement des plantules. Une reproduction végétative est également possible. Elle s'effectue lorsqu'une rosette se détache du coussin principal et s'établit indépendamment, donnant ainsi naissance à un nouvel individu génétiquement identique à la plante d'origine.



Fleur de saxifrage en rosace

T. Cuenot

UNE SOUS-ESPÈCE EN DANGER

La saxifrage en rosace est en danger critique d'extinction (CR) en France. Ce statut, désigné par la liste rouge nationale (évaluant le degré de risque de disparition des espèces), constitue le dernier niveau de risque avant qu'une espèce soit considérée comme disparue. La saxifrage en rosace est par conséquent exposée à un risque d'extinction imminent.

Cette sous-espèce est également en danger critique d'extinction (CR) en Franche-Comté et en danger (EN) en Alsace. En Lorraine, la saxifrage en rosace est considérée comme éteinte (RE) sur la dernière liste rouge élaborée. Ce statut est amené à évoluer en raison de la découverte d'une nouvelle station en Moselle en 2023. Cette sous-espèce est notamment menacée par l'évolution naturelle de la végétation, qui entraîne une augmentation de l'ombrage et une intensification de la compétition avec d'autres espèces végétales, susceptible de réduire progressivement la luminosité disponible et, par conséquent, d'affecter la floraison de la saxifrage. Toutefois, en période de sécheresse, cet ombrage peut également avoir un effet favorable sur les coussins de saxifrage en limitant leur dessèchement. La gestion de la végétation doit ainsi rechercher un équilibre entre le maintien d'un éclairement suffisant pour la floraison et la

limitation du stress hydrique auquel les plantes peuvent être soumises. Sur certaines stations, la saxifrage en rosace est également menacée par certaines pratiques anthropiques, en particulier par l'entretien de la voirie, le dépôt de matériaux et la fréquentation touristique. Ces activités sont susceptibles d'entraîner une dégradation ou une perturbation des habitats favorables à la saxifrage.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La distinction des deux sous-espèces de *Saxifraga rosacea* (subsp. *rosacea* et subsp. *sponhemica*) sur la base de critères morphologiques (sur les feuilles notamment) est délicate. Des études génétiques ont toutefois mis en évidence des différences chromosomiques entre les deux sous-espèces. Ces différences pourraient être associées à une meilleure résistance aux conditions froides pour la sous-espèce *Saxifraga rosacea* subsp. *rosacea*, qui présente une aire de répartition plus importante que *Saxifraga rosacea* subsp. *sponhemica*.

UNE PROTECTION À L'ÉCHELLE NATIONALE

Malgré la rareté de la sous-espèce et les menaces qui pèsent sur elle, la saxifrage en rosace n'est protégée actuellement qu'en Alsace. La mise en œuvre de ce PNA doit permettre d'inscrire *Saxifraga rosacea* subsp. *rosacea* sur la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain. Ce statut de protection doit contribuer à prévenir sa disparition, en interdisant notamment la cueillette et la destruction d'individus.

DANS LES COULISSES

Dans le Haut-Rhin et le Jura, deux populations de saxifrage en rosace se trouvent sur des sites touristiques accueillant chaque année plusieurs milliers de visiteurs. Dans ce contexte, une attention particulière est accordée à la sensibilisation du public et des acteurs locaux, afin de limiter les éventuelles perturbations liées à la fréquentation et de favoriser la coexistence entre les activités touristiques et la conservation de l'espèce.



J. Ngueffack

Suivi de la végétation dans laquelle se développe la saxifrage en rosace

EN CHIFFRES

7 populations en France : Haut-Rhin, Jura et Moselle

Une **population disparue** dans le Jura (vers 2020)

Une population **découverte en 2023** (Moselle)

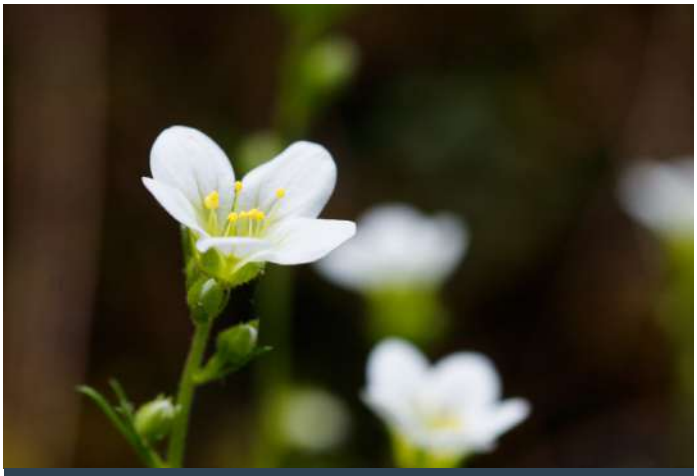

B. Greffier

Fleurs de saxifrage en rosace



Carte de présence de la saxifrage en rosace en France



R. Tardy

Suivi de la saxifrage en rose le long d'un transect





LA SAXIFRAGE DE SPONHEIM

Saxifraga rosacea subsp. *sponhemica* (C.C.Gmel.) D.A.Webb





T. Cuenot

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES INVERTÉBRÉS

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL BASSIN PARISIEN
MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

Conservatoire botanique Alsace-Lorraine

PNA

DESCRIPTION

Cette plante de petite taille forme des coussins plus ou moins denses de couleur vert. Chaque coussin est composé d'une à plusieurs rosettes de feuilles, lesquelles sont divisées en cinq lobes et bordées de longs poils. Les tiges, comportant quelques petites feuilles, se terminent par une inflorescence composée de deux à six fleurs blanc pur. Les graines, minuscules et très nombreuses, sont contenues dans des capsules.

UNE RÉPARTITION ET UNE ÉCOLOGIE PARTICULIÈRE

Cette saxifrage se cantonne à l'Europe centrale. En France, elle n'est connue que dans les Ardennes et le Jura, où elle se rencontre entre 150 et 700 m d'altitude. Dans le Jura, cette plante se développe sur des parois calcaires et des crêtes rocheuses, tandis que dans les Ardennes, elle occupe une ancienne ardoisière en contexte forestier et un muret en ardoise. Les habitats occupés par la saxifrage de Sponheim présentent des conditions microclimatiques particulières, caractérisées notamment par des températures relativement fraîches et une humidité élevée. L'espèce *Saxifraga rosacea* au sens large est considérée comme une relique glaciaire : les populations actuellement observées correspondent à des stations résiduelles de son ancienne aire de répartition, qui était plus étendue durant les périodes glaciaires.

STRATÉGIE DE REPRODUCTION

Cette saxifrage fleurit entre mai et juin, avec une floraison plus tardive dans les Ardennes. Après pollinisation des fleurs par les insectes, les graines se développent au sein de capsules qui, à maturité, s'ouvrent et libèrent les graines. Elles peuvent être disséminées par le vent ou par gravité. L'implantation de nouveaux individus reste cependant limitée en raison d'un nombre restreint de micro-habitats favorables à la germination des graines et à l'établissement des plantules. Une reproduction végétative est également possible. Elle s'effectue lorsqu'une rosette se détache du coussin principal et s'établit indépendamment, donnant ainsi naissance à un nouvel individu génétiquement identique à la plante d'origine.



Fleurs de saxifrage de Sponheim

T. Cuenot

UNE SOUS-ESPÈCE EN DANGER

La saxifrage de Sponheim est en danger critique d'extinction (CR) en France. Ce statut, désigné par la liste rouge nationale (évaluant le degré de risque de disparition des espèces), constitue le dernier niveau de risque avant qu'une espèce soit considérée comme disparue. La saxifrage de Sponheim est par conséquent exposée à un risque d'extinction imminent. Elle est également en danger critique d'extinction (CR) en Champagne-Ardenne et en danger (EN) en Franche-Comté. Cette sous-espèce est notamment menacée par l'évolution naturelle de la végétation. La progression du boisement entraîne une augmentation de l'ombrage, susceptible de réduire progressivement la luminosité disponible et, par conséquent, d'affecter la floraison de la saxifrage. Toutefois, en période de sécheresse, cet ombrage peut également avoir un effet favorable sur les coussins de saxifrage en limitant leur dessèchement. La gestion de la végétation doit ainsi rechercher un équilibre entre le maintien d'un éclairement suffisant pour la floraison et la limitation du stress hydrique auquel les plantes peuvent être soumises. Sur certaines stations, la saxifrage de Sponheim est également menacée par certaines pratiques anthropiques, en particulier par l'entretien de la voirie et la fréquentation touristique. Ces activités sont susceptibles d'entraîner une dégradation ou une perturbation des habitats favorables à la saxifrage.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La distinction des deux sous-espèces de *Saxifraga rosacea* (subsp. *sponhemica* et subsp. *rosacea*) sur la base de critères

morphologiques (sur les feuilles notamment) est délicate. Des études génétiques ont toutefois mis en évidence des différences chromosomiques entre les deux sous-espèces. Ces différences pourraient être associées à une meilleure résistance aux conditions froides pour la sous-espèce *Saxifraga rosacea* subsp. *rosacea*, qui présente une aire de répartition plus importante que *Saxifraga rosacea* subsp. *sponhemica*.

UNE PROTECTION À L'ÉCHELLE NATIONALE

Malgré la rareté de la sous-espèce et les menaces qui pèsent sur elle, la saxifrage de Sponheim ne bénéficie pas actuellement d'un statut de protection à l'échelle de l'ensemble du territoire métropolitain. Elle est néanmoins protégée en Champagne-Ardenne et en Franche-Comté, impliquant des mesures strictes, telles que l'interdiction de la cueillette et de la destruction d'individus. La mise en œuvre de ce PNA doit permettre d'inscrire *Saxifraga rosacea* subsp. *sponhemica* sur la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain.

DANS LES COULISSES

Dans le Jura, la saxifrage de Sponheim se développe uniquement sur des parois calcaires. Ces milieux fragiles sont généralement protégés par un arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) en faveur de la faune et de la flore protégées. Pour réaliser le suivi des populations et assurer la récolte de graines, des précautions particulières sont prises. Le suivi est effectué à longue-vue ou aux jumelles, afin de limiter les interventions sur les parois et de réduire le dérangement des oiseaux rupestres, notamment durant leur période de reproduction. La pratique de l'escalade est uniquement exercée pour la récolte de graines, après le 15 juin, à l'issue de la période d'interdiction prévue par l'arrêté préfectoral.



K. Prud'Homme

Suivi de la saxifrage de Sponheim par transects et quadrats

EN CHIFFRES

6 populations en France : Ardennes et Jura

Quelques dizaines à **plusieurs centaines d'individus** par station



C. Nicod

Suivi de la saxifrage de Sponheim à la longue-vue

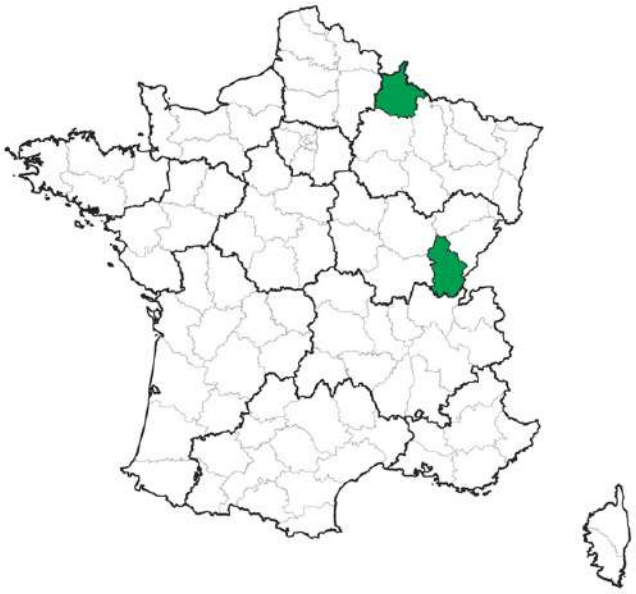

Carte de présence de la saxifrage de Sponheim en France

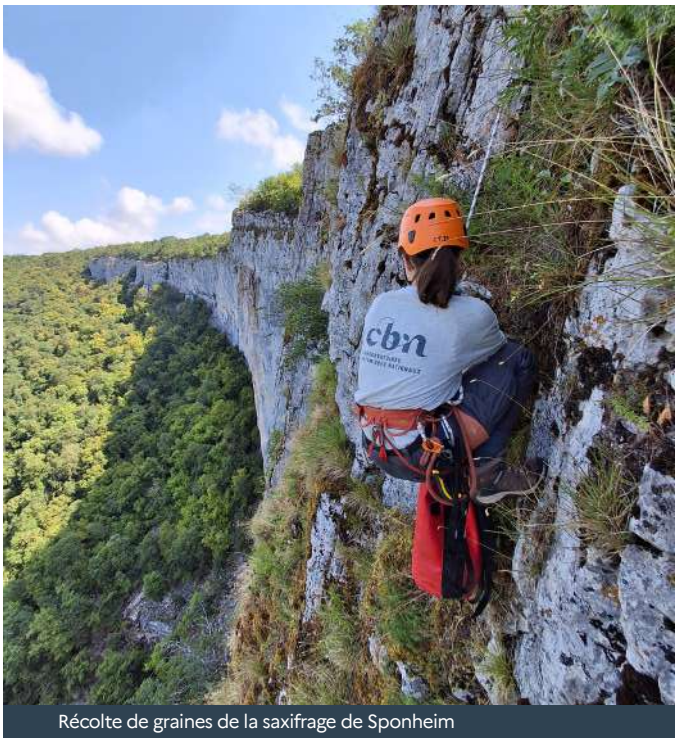

C. Mittler

Récolte de graines de la saxifrage de Sponheim

CONTACTS

Pour les stations du Jura, Conservatoire botanique national de Bourgogne-Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés (CBNBFC-ORI) :

✉ cbnbfc@cbnbfc.fr - 📱 03 81 83 03 58

Pour les stations des Ardennes, délégation Champagne-Ardenne du Conservatoire botanique national du Bassin parisien – Muséum national d'Histoire naturelle (CBNBP-MNHN) :

✉ cbnbp-ca@mnhn.fr - 📱 03 26 65 28 24

Pour les stations du Haut-Rhin et de la Moselle, Conservatoire botanique Alsace-Lorraine (CBAL) :

✉ contact@cbnal.fr - 📱 03 88 64 82 56

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ
ET DES NÉGOCIATIONS
INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT ET LA NATURE
Liberté
Égalité
Fraternité

CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ
OBSERVATOIRE RÉGIONAL
DES INVERTÉBRÉS

CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
BASSIN PARISIEN
MUSÉUM NATIONAL
D'HISTOIRE NATURELLE

Conservatoire
botanique Alsace-Lorraine